



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 septembre 2025
Convocation du : 18 septembre 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq septembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN pouvoir à Sylvie GUSTIN, Martine COBBAERT pouvoir à Bernard HAESEBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Dominique BAILLEUL, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Hugues QUESTE, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Grégory PICKEU pouvoir à Arnaud MARIE, Véronique NAEYE pouvoir à Céline LEROUX, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Catherine DE PARIS

ABSENTS :

Caroline BAURANCE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Carole CASIER

DE25_116

FINANCES
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES*Autorisation - Approbation*

Diverses demandes de subventions exceptionnelles ont été présentées par les associations pour l'année 2025.

Il est donc soumis à l'approbation du Conseil Municipal le versement des subventions suivantes :

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Proposé 2025
65748/01	- Vivat / CREADANSE - SOA Basket /Panneaux Basket	3 478 € 3 280 €

(subventions versées sur présentation de factures, ajustées en conséquence, mais plafonnées au montant indiqué)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le versement des subventions exceptionnelles ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote:

Pour le VIVAT : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Martine DUBREU, Grégory PICKEU, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Hans LANDLER

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Carole CASIER
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

webdelib

ID : 059-215900176-20250926-DE25_116-DE